

La culture du hors sol.

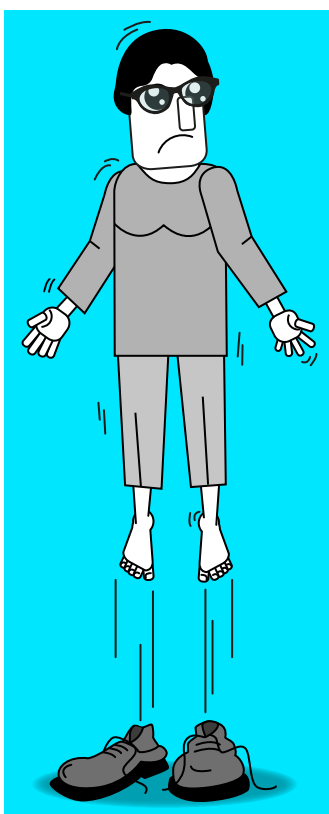
Le CSE, "nouvelle" Instance Représentative du Personnel (IRP), a fait preuve une nouvelle fois, à Orléans, de sa faiblesse en termes de moyens. Quel effarement de constater qu'une journée entière de débats a été nécessaire pour examiner les risques santé encourus par le personnel du réseau France 3. Ceci alors que dix-sept points étaient à l'ordre du jour, dont une bonne partie a donc dû être reportée : le bilan emploi 2019, le bilan social 2018, le rendu du travail de plusieurs commissions dont celui des MIF. Excusez du peu !



Et pour cause, depuis un an, il n'y a plus de CHSCT en régions pour remédier localement aux problèmes. Des salarié-e-s craquent, des représentant-e-s du personnel aussi. La directrice du réseau n'est certes pas responsable de cette réforme des IRP mais avec le DRH, elle pourrait adopter un cadrage moins serré des moyens des représentants du personnel afin de leur permettre de travailler. Les directions et les DRH régionales seraient bien inspirées d'écouter un peu plus les personnels des antennes et leurs représentants pour éviter un tel engorgement dans la seule instance où un dialogue sérieux semble encore possible.

A moins que la Directrice de France 3 ne doute, comme SUD, de l'aptitude du DRH et de ses représentants en région, de leurs habiletés voire de leurs volontés de régler les problèmes lorsqu'ils se présentent (certains directeurs régionaux n'étant pas exempts des mêmes reproches, à notre goût) tant ils ont montré leurs capacités à laisser pourrir ou à envenimer les choses sur plusieurs dossiers santé présentés : à Nancy, à la locale de Nice, à Bordeaux, etc.

C'est donc hors sol que des problèmes sérieux ont été examinés, la plupart se soldant par le vote d'une demande d'expertise fort couteuse pour l'entreprise. Mais s'il n'y avait que cela !



Car sur les autres sujets aussi la direction semble totalement **hors sol** à l'image de l'hôtel perdu, loin de l'antenne d'Orléans, où était convoqué ce CSE de novembre.

Hors sol car incapable de traiter l'actualité de la station d'Antibes suite aux inondations du week-end précédent le CSE. Les collègues ont travaillé d'arrache-pied pour que le journal soit diffusable, mais la directrice de France 3 a décidé de laisser la main à Marseille, coupant le sifflet des salarié-e-s d'Antibes !

Hors sol et/ou indifférente aux préoccupations des personnels, que ce soit sur...

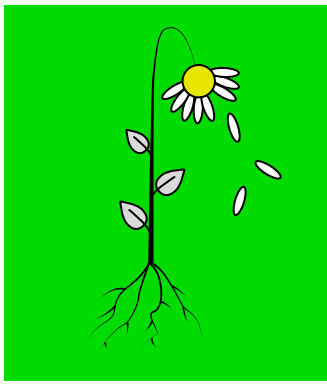
► L'implantation de France Bleu dans les locaux de France 3 à Rennes : les élu-e-s du CSE déplorent le fait que les salarié-e-s vont devoir travailler dans les travaux pendant les Municipales. La raison pour laquelle ils doivent se faire rapidement est que le bail de Radio France arrive à échéance fin 2020. S'ensuivra le chantier de la nouvelle régie, la date n'est pas arrêtée. Mais combien d'années de travaux les personnels de Rennes vont-ils devoir subir ? La direction régionale doit revoir sa copie dans son intégralité.

► Le déménagement de France 3 Ile-de-France au siège : il est vécu comme improvisé par la majorité du personnel alors que la décision date d'il y a deux ans.

► Les matinales communes France Bleu/France 3 : la surcharge de travail de certain-e-s salarié-e-s et les droits d'auteur sont niés.

► Les 14 minutes supplémentaires dans le réseau depuis septembre : les équipes sont sur les genoux.

► Le mode playlist imposé dans les locales préfigurant l'arrivée des nouvelles régies automatisées : une diffusion assurée par un robot qui casse les métiers et les compétences en ne laissant que 2 personnes en régie au lieu de 5 ou 6 actuellement.



Direction **hors sol**, vous dit-on ! Mais c'est la même chose pour les organisations syndicales, signataires de la plupart des accords qui nous mènent à ces situations. Et, pire encore, qui s'apprêtent à signer en l'état les accords sur les Unités de Tournages Smartphones et sur les nouvelles régies que la direction nous concocte actuellement, comme si ça ne leur avait pas servi de leçon.

Sur ces nouvelles régies, certains syndicats ne s'en cachent pas et demandent l'expérimentation. Car « *il faut bien tenir compte des progrès techniques* », n'est-ce pas ! Et tant pis si, faute de projet global pour le triplement des heures de nos antennes régionales, la seule préoccupation de la direction semble être de détruire encore des emplois alors que les collectifs de travail sont déjà bien abimés par l'accord RCC.

**Est-il trop tard pour exiger le comblement de tous les postes de ceux qui partent ou qui vont partir ?
Idem pour revenir sur le sous dimensionnement et le manque de moyens des Instances
Représentatives du Personnel auxquels se sont résignés nos collègues majoritaires ?
La boucle serait-elle bouclée et la culture du hors sol en plein essor dans le réseau France 3 ?**

Le prochain CSE aura lieu à Paris les 12 et 13 décembre 2019.

Contactez vos représentants élus SUD Béatrice Mariani, Jean-Yves Olivier, Chloé Tempéreau

Si vous avez des questions, des doléances, contactez les éluEs et représentants SUD en région.



Retrouvez les comptes-rendus et liminaires SUD sur notre site :

<https://syndicatsudftv.fr/comite-social-economique/>

Créé à partir de 1998 dans les régions de France 3, Sud Médias Télévision est un syndicat à vocation nationale, autonome et indépendant, qui ne dépend d'aucune centrale. Il se fixe pour mission de défendre la dignité de chacun dans son travail et de lutter contre la déshumanisation de l'entreprise. Ses armes sont l'inventivité dans la lutte, l'expertise en droit du travail et l'intégrité d'individus qui ne visent pas à devenir des professionnels du syndicalisme mais à donner à chacun sa place dans la société. Sud Médias Télévision travaille en réseaux de solidarité avec l'union syndicale Solidaires et avec ses homologues Sud des médias et de la culture.



Syndicat Sud Médias Télévision . 07 51 69 60 26 . syndicatsud@francetv.fr

Rejoignez-nous sur notre site <https://syndicatsudftv.fr> et sur [twitter@syndicatsudftv](https://twitter.com/syndicatsudftv)